Directeur de la publication : Edwy Plenel
www.mediapart.fr

## L'école à la maison a bien exacerbé les inégalités scolaires

PAR FAÏZA ZEROUALA ARTICLE PUBLIÉ LE MARDI 19 MAI 2020

Deux chercheurs ont réalisé une étude auprès de 30 000 parents contactés par voie électronique à travers les établissements scolaires, qui confirme l'existence d'une fracture pédagogique entre parents favorisés et défavorisés. La fracture numérique se surajoute à ces difficultés.



Un enfant de neuf ans suivant l'école à la maison à Paris le 12 mai 2020. © Myriam Tirler / Hans Lucas / Hans Lucas via AFP

Lors de la fermeture des établissements scolaires, une crainte s'est emparée de la communauté éducative : le confinement va forcément exacerber les inégalités scolaires et la crise va révéler des lacunes latentes du système éducatif. 70 % des écoliers continuent l'école à distance, a expliqué le ministre de l'éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, une semaine après l'amorce du déconfinement.

Romain Delès, chercheur en sociologie, et Filippo Pirone, chercheur en sciences de l'éducation à l'université de Bordeaux, ont voulu vérifier ces affirmations et en mesurer l'ampleur et les contours.



Un enfant de neuf ans suivant l'école à la maison à Paris le 12 mai 2020. © Myriam Tirler / Hans Lucas / Hans Lucas via AFP

Dès le 2 avril, ils ont envoyé **un questionnaire en ligne** de 120 entrées à destination des parents de l'ensemble des 64 000 établissements scolaires français, du primaire et secondaire. Depuis, ils ont reçu 30 000 réponses qu'ils ont commencé à exploiter.

Les chercheurs sont conscients du biais induit par le fait de devoir réaliser cette consultation en ligne. De fait, en sont exclus les victimes de la fracture numérique, ceux qui n'ont pas accès à Internet, à un ordinateur ou n'ont pas les compétences pour y répondre.

Grâce à ce travail – que les chercheurs vont poursuivre et affiner –, ils ont néanmoins pu mesurer comment les familles se sont approprié les supports d'apprentissage envoyés par les enseignants. Ils se sont aussi demandé comment certaines familles procèdent à l'instruction « autrement », sans l'école et comment elles ont pu accompagner leur enfant dans cette nouvelle configuration scolaire dans laquelle l'enseignant se trouve à distance. « On est partis du fait que les inégalités sont d'ordre pédagogique et que l'école à la maison suppose que les parents endossent le rôle d'enseignant d'une certaine façon. Or cette compétence pédagogique là n'est pas également répartie dans tous les milieux sociaux », relate Romain Delès. Il a donc fallu bâtir un questionnaire embrassant ces problématiques.

Pour cerner la question, ils ont posé une série de questions destinées à déterminer le profil socioéconomique du foyer, ses conditions de Directeur de la publication : Edwy Plenel
www.mediapart.fr

logement, sa possession de matériels et de livres et son accès au numérique afin de livrer une analyse la plus fine possible.

Leur constat général est simple : « Les inégalités sont surtout de nature pédagogique », notent les chercheurs. Cette étude est « en cours d'exploitation », indique Romain Delès ; mais déjà des tendances fortes se dégagent.

Tous les milieux jugent l'école et le suivi des cours à distance comme importants. Et les classes populaires encore plus (90 % chez les classes populaires, 85 % chez les classes supérieures et 84% chez les enseignants).

En effet, cette étude met aussi en évidence que le temps consacré à la classe à la maison « va contre l'intuition ». Ainsi, les classes populaires ont-elles passé 3 h 16 par jour en moyenne à l'accompagnement scolaire contre 3 h 13 pour les classes moyennes, 3 h 07 pour les classes supérieures et 2 h 58 pour les parents enseignants de profession.

Ce qui met à mal l'idée selon laquelle les parents des classes populaires se désintéressent de la scolarité de leurs enfants comme l'a, par exemple, démontré Séverine Kakpo dans ses travaux sur les devoirs à la maison. « Il n'y a donc pas "d'abandon scolaire" des familles populaires », écrivent les chercheurs. Seulement, cet investissement parental ne suffit pas à compenser les inégalités de l'école dans les approches pédagogiques et les consignes plus ou moins implicites. Car au-delà de ces instructions cadrées, les enseignants attendent que les élèves maîtrisent un schéma et conceptualisent les savoirs. Ce que ne font pas les enfants des classes populaires.

Les deux chercheurs développent cette idée en se référant encore une fois aux travaux portés notamment par Patrick Rayou et Stéphane Bonnéry, professeurs en sciences de l'éducation à Paris-VIII, qui expliquent que « le savoir scolaire repose sur un certain nombre de non-dits, et en particulier sur des opérations intellectuelles implicites ».

La méthode d'accompagnement diverge selon les milieux. L'enquête établit que les familles des classes populaires déclarent plus que les autres avoir recours aux techniques d'accompagnement les plus directes : surveiller que l'enfant suive les consignes (88 % contre 84 % chez les classes supérieures), faire réciter la leçon (87 % contre 81 %), faire des exercices en rapport avec la leçon (90 % *versus* 86 %).

Dans l'absolu, ces activités correspondent à « la commande formelle » et répondent à la tâche scolaire. Mais ce n'est pas suffisant car cette manière de faire la classe ne permet pas à ces élèves de pénétrer la « machine pédagogique » et donc de tirer parti des enseignements. Les plus éloignés de l'école ne se voient pas proposer par leurs familles des exercices complexes.

La sociologie de l'école et les inégalités scolaires l'expliquent bien, il y a une adhésion forte à la scolarité chez les classes populaires alors qu'elle est plus sélective chez les classes supérieures et les enseignants. Les classes supérieures vont avoir tendance à développer des pratiques d'accompagnement scolaire qui dépassent le cadre scolaire *stricto sensu*, explique Romain Delès.

Le chercheur détaille : « En général, elles transmettent des méta-compétences scolaires, le goût de l'effort, l'auto-discipline, l'organisation de son emploi du temps et la pratique d'activités artistiques ou culturelles. Dans les classes supérieures, on va minimiser le temps scolaire en se disant qu'on ne va pas faire classe toute la journée, mais on transmet quand même aux enfants des compétences valorisables dans un cadre scolaire ensuite. Ce qui explique cette différence du temps accordé au travail. »

Ce rapport à l'apprentissage avec une transmission détournée des savoirs scolaires permet aussi aux élèves de ces classes supérieures de maîtriser ces fameux attendus implicites.

Romain Delès relève que cette manière d'appréhender le savoir scolaire est une reproduction des modèles de sociabilisation des classes sociales. La notion d'autonomie n'est pas valorisée de la même manière. Dans les classes populaires, on valorise la capacité de l'élève à reproduire une commande alors que MEDIAPART. fr 3

Directeur de la publication : Edwy Plenel www.mediapart.fr

les classes supérieures vont insister sur la nécessité de comprendre l'ensemble des normes et à parfois s'émanciper des consignes.

Cela doit être couplé aux difficultés de maîtrise des outils d'accompagnement. Selon l'étude, « 45 % des classes supérieures se sentent tout à fait capables de répondre aux exigences techniques numériques de l'école à la maison, contre seulement 31 % des classes populaires ».

Les inégalités matérielles handicapent aussi les enfants issus de classes populaires. Les logements exigus ou encore l'absence d'espace de travail dédié jouent sur l'assiduité pour cette « continuité pédagogique » qui ne s'est pas faite **sans déconvenues**. La présence d'une bibliothèque ou non au domicile familial – « le capital culturel objectivé » – participe aussi de la réussite de la scolarité avec là encore des inégalités. Ainsi 59 % des enfants d'enseignants pratiquent-ils la lecture autonome, 52 % chez les classes supérieures et 37 % chez les classes populaires.

Ces éléments constituent des indices précieux dans une séquence inédite durant laquelle l'éducation nationale a dû se réinventer non sans heurts. « Ce moment est en train de creuser des écarts car les enfants sont laissés à leurs propres libertés, analyse Romain Delès. Il ne s'agit pas de polémiquer sur la "continuité pédagogique", elle est nécessaire faute de mieux mais ses limites doivent être interrogées car on nous dit qu'on va stabiliser ces pratiques pour le monde de demain. Or les limites en question, en termes d'appropriation du savoir, sont socialement différenciées. »

Les chercheurs se sont aussi intéressés à la gestion des relations entre parents et enfants. Elle a été plus compliquée dans les classes populaires alors même qu'il est établi que des échanges apaisés favorisent les apprentissages.

Toutes ces pistes confirment les intuitions de la communauté éducative. Romain Delès et Filippo Pirone ne comptent pas s'arrêter en si bon chemin. Ils ambitionnent de poursuivre leurs recherches notamment par des entretiens de visu et des observations de terrain lors de la reprise de l'école. Ce sujet a été aussi déposé auprès de l'Agence nationale de la recherche (l'ANR), qui a lancé un appel à projets destinés à étudier les effets de la pandémie de Covid-19.

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Direction éditoriale** : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel**: contact@mediapart.fr **Téléphone**: + 33 (0) 1 44 68 99 08 **Télécopie**: + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur :** la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.